

**janvier
2014**



**Le lien
avec
les syndiqués**

Vos sites

www.udcgt10.fr
www.cgt.fr
www.librairie-nvo.com
www.indecosa.cgt.fr
www.ancavtt.asso.fr

Vos contacts

- UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1^{er} étage
Tél. : 03 25 73 38 47
Fax : 03 25 73 84 27
e-mail : ud10@cgt.fr
Les lundis, mardis, jeudis :
de 9 h 30 à 17 h
Le mercredi :
de 9 h 30 à 11 h 30
Le vendredi :
de 9 h 30 à 16 h 45

- UL Troyes :

2A Bd. du 1er RAM 1^{er} étage
ulcgtroyes10@gmail.com
Tél. : 03 25 73 49 40
Permanence : mercredi
9 h 00 à 12 h 00
réservée aux syndiqués
Permanence conseil
du salarié : Voir Site CGT
www.udcgt10.fr

- UL Romilly :

Rue de la Boule-d'Or
Tél. : 03 25 24 49 43
Fax : 03 25 24 88 10
Port. : 06 64 52 96 83
e-mail : ul.cgt.romilly@wanadoo.fr

- UL Brienne :

25 Rue Maréchal Valée
Tél. 06 63 19 90 97
ul-cgt-brienne@hotmail.fr

- UL Bar/Seine :

5 Rue du Palais de justice

- UL Bar/Aube :

9 Rue du collège

- USR :

Tél. : 03 25 73 66 23
Secrétariat lundi :
de 14 h à 16 h 30
e-mail :
usrcgt.aube@orange.fr

**RASSEMBLONS NOUS
en GRÈVE
MANIFESTONS
JEUDI 6 FÉVRIER 14H
PLACE J. JAURÈS A TROYES**



**Les motifs d'insatisfaction
et les raisons d'exprimer
notre mécontentement ne
manquent pas.**



Journée nationale interprofessionnelle de mobilisation Le 6 février 2014 : Toutes les raisons de revendiquer

Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas. Nul besoin de catalogue pour illustrer les réalités de nos conditions de vie et de travail dégradées. La peur de perdre son emploi et l'angoisse de l'endettement figurent en tête des préoccupations des salariés en ce début d'année 2014... Les richesses créées par notre travail doivent prioritairement servir à la réponse aux besoins sociaux, à la création d'emplois de qualité, à la revalorisation du SMIC, à la hausse des salaires pour vivre mieux et permettre une relance de la consommation des ménages et permettre ainsi une relance de la croissance. Et c'est possible !

Diviser par deux les dividendes des actionnaires libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, permettrait de revaloriser le SMIC et le point d'indice dans les fonctions publiques. Cela créerait de l'emploi et garantirait le financement de la Sécurité sociale.

En ouvrant le débat sur le « coût du capital » pour répartir autrement la richesse produite, la CGT

veut rétablir la vérité. Elle veut démontrer que ce qui coûte ce **n'est pas le travail, c'est le capital**. Aujourd'hui, en moyenne un salarié du privé travaille 45 jours par an pour payer leurs dividendes aux actionnaires.

La campagne sur le « coût du travail » orchestrée par le Medef ne vise qu'à culpabiliser les salariés et à permettre à une minorité d'accaparer les richesses produites par notre travail.

Pour changer de logique de développement, pour changer la donne, nous le savons, le monde du travail doit s'organiser se rassembler, s'unir et agir...

C'est pourquoi la CGT propose, dans l'unité la plus large, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public, le 6 février 2014. Sur les lieux de travail, agissons pour porter nos revendications et retrouvons nous nombreux pour manifester tous ensemble.

Pour être plus forts, se défendre, gagner des droits, prenez toute votre place dans la CGT .

NAO

LE DROIT: Dans les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives, l'employeur est tenu d'engager chaque année une négociation obligatoire sur les thèmes énoncés aux articles L. 2242-5 à L. 2242-14 du code du travail. La négociation doit porter sur les salaires effectifs, la durée effective et l'organisation du temps de travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, la prévoyance et l'épargne salariale.

EN PRATIQUE

Les organisations de salariés doivent pouvoir négocier en toute connaissance de cause. Et les informations nécessaires doivent être communiquées sur chacun des sujets de la négociation. Des propositions précises doivent être avancées par l'employeur pour permettre d'engager une discussion qui peut être suivie de contre-propositions syndicales.]



Les salariés subissent des cures d'austérité salariales depuis plusieurs années et les rémunérations sont de plus en plus individualisées. Les inégalités perdurent entre les hommes et les femmes en matière de salaire. Les conditions de travail se détériorent et les acquis en matière de durée légale sont constamment remis en cause. Dans ce contexte, les négociations annuelles obligatoires prévues par le code du travail sont un moment fort de l'activité syndicale et revendicative. Dans de nombreuses entreprises, TPE, PME-PMI ou grosses entreprises, ces négociations sont même placées sous le signe de la conflictualité sociale avec parfois des contentieux salariaux lourds. La mobilisation des salariés permet souvent de faire bouger les lignes et d'arracher des acquis sonnants et réverbérants.

Campagne unitaire contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques...

La Confédération a décidé fin 2013 de relancer une campagne contre l'Extrême Droite et en particulier le Front National. En effet alors que la crise économique et sociale frappe durement le monde du travail, les renoncements de l'actuelle majorité à affronter la finance et les politiques d'austérité accentuent le repli sur soi et l'écoute des salarié-e-s envers les idées et thèses portées par l'Extrême Droite. La CGT, en tant qu'organisation syndicale, se doit donc de s'adresser sur ce sujet aussi aux salarié-e-s et mener les débats nécessaires dans les entreprises et territoires. Dans l'Aube l'UD CGT organise une 1/2 journée sur ce sujet;

**Le 13 février de 13 H 30 à 17 H00
à l'amphi du Petit Louvre à Troyes
pour tous les militant-e-s**

Impôts: Petit geste....oui mais lequel ?
Hollande promet "un petit geste" aux ménages, beaucoup aux entreprises



François Hollande saluant le président du Medef, Pierre Gattaz, lors des vœux aux forces économiques

François HOLLANDE évoque son Pacte de responsabilité (AFP 18/1) **“Ce n'est pas un cadeau aux entreprises”**
La précision s'imposait ?



BILAN D'ETAPE DE LA CAMPAGNE AUBOISE « COUT DU CAPITAL »

La CGT entend démontrer que le travail n'est pas un coût mais une richesse, ce qui est un coût et qui ampute l'emploi, les salaires, les services publics c'est **LE COUT DU CAPITAL !**

Pour décliner cette initiative, l'UD et les UL ont organisé 3 rencontres au cours desquelles 80 militants de la CGT ont pu s'aguerrir à partir des vidéos, diaporamas et documents proposés.

Cette campagne s'inscrit dans le long terme et des rendez-vous sont déjà pris avec des syndicats en plus de la «séance» supplémentaire **le 4 mars prochain**

VIE SYNDICALE



Michel SAPIN, Ministre du Travail a comme projet la suppression des élections prud'homales.

La CGT n'accepte pas ce déni de démocratie qui aurait des conséquences lourdes pour les salarié-es.

Ce projet répond à la volonté du MEDEF qui remet en cause le sort réservé à la parité et au devenir des défenseurs syndicaux.

C'est tout simplement inadmissible !

Si le ministre Michel Sapin ne renonce pas totalement à son projet, il a du revoir ses prétentions et ravalier son mépris affiché à l'égard de la CGT !

L'action continue : signez la pétition en ligne
<http://www.cgt.fr/Je-signe-pour.html>

Le mardi 21 janvier 2014 le **syndicat CGT de la Direction Départementale des Territoires** a organisé 3 heures d'informations syndicales, où une petite vingtaine d'agents et militants étaient réunis.

Les participants ont pu débattre autour du diaporama sur la protection sociale avec les explications très pertinentes présentées par Marcel Renaud et Patrice Marchand, L'introduction de cette réunion a été faite par Jean-Michel Barrois secrétaire du syndicat CGT de la DDT et David Morin.



À l'ordre du jour figurait aussi l'avenir de la DDT à travers l'abandon ou le transfert aux collectivités de certaines missions et le devenir des agents : mise à disposition de ces derniers aux collectivités, réorientation professionnelle etc.....Demain le traitement des permis de construire se fera en grande majorité par les collectivités locales avec toutes les craintes que cela va entraîner, l'aide technique aux communes qui n'ont pas de service technique va disparaître au profit d'un nouveau conseil aux territoires avec comme objectif de promouvoir à chaque fois que possible, la prise en compte des enjeux de développement durable et des politiques publiques relevant en particulier des déplacements selon tous ses modes, intégrant les questions d'accessibilité et de sécurité, en réalité avec la baisse constante depuis plus de 10 ans des effectifs la présence des services de l'État sur le territoire va décroître et les élus se retourneront vers les cabinets privés pour trouver une solution qui ne sera pas au meilleur coût pour la commune.

ACTUALITÉS
Sur le web...!

Petit coup médiatique.

L'idée : continuer la mobilisation même pendant les fêtes.

C'est une action symbolique certes mais avec un fond revendicatif.



la
cgt TOUS ENSEMBLE
POUR GAGNER AUBE 10



Agenda

6 février 2014

Journée nationale d'actions

13 février 2014

Initiative départementale
contre le programme du FN

4 mars 2014

1/2 journée d'étude
sur le coût du capital

11 mars 2014

Commission Exécutive de l'UD

3 avril 2014

Comité Général de l'UD 10

Voici le coût de quelques mesures qui auraient pu être prises pour une addition totale d'environ 30 milliards :

Embaucher 100 000 enseignants pour réduire le nombre d'élèves par classe et moderniser l'école = **4,5 milliards d'euros.**

Verser un **minimum social** aux 1,1 million de 18-24 ans en situation de pauvreté = **6 milliards.**

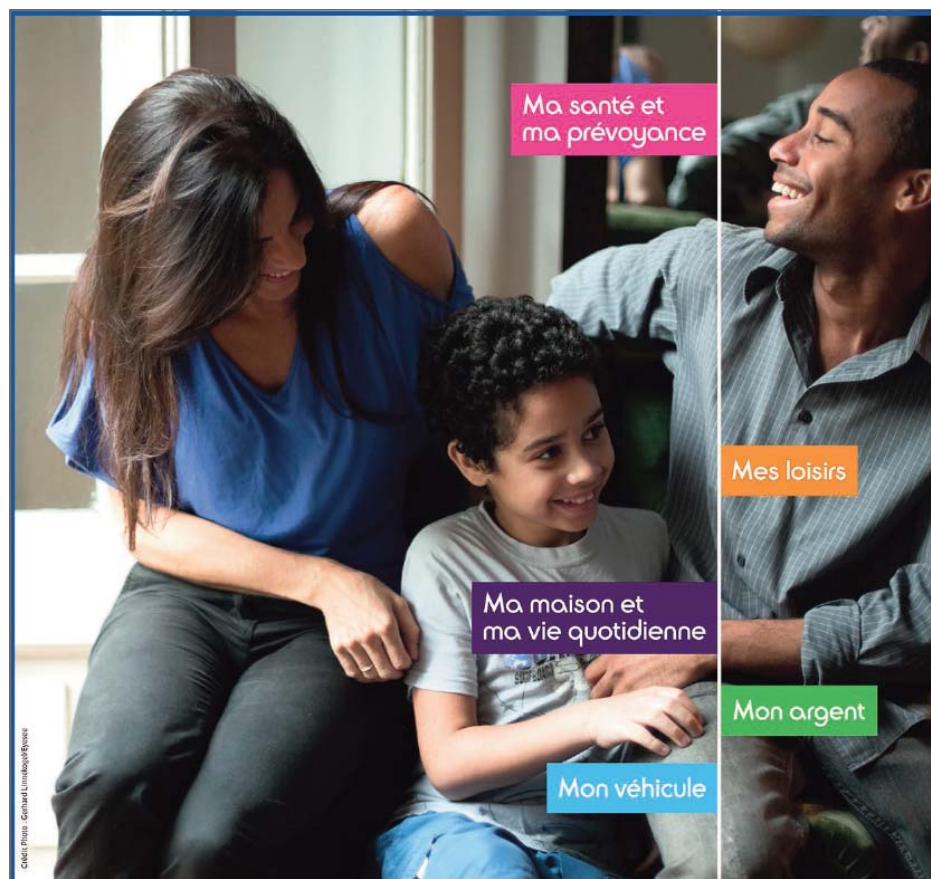
Créer 250 000 emplois jeunes : 4 milliards.

Construire **70 000 logements sociaux** en Ile-de-France : **12,6 milliards.**

Verser une **allocation mensuelle de 70 euros** à toutes les familles ayant un enfant : **3 milliards.**

Chacune de ces mesures est discutable. On peut y préférer des places en crèche, un meilleur remboursement des prothèses dentaires ou des lunettes, la rénovation des prisons, les transports en commun ou encore l'amélioration de l'accueil des personnes âgées démunies, etc.

La liste est longue des domaines qui font l'objet d'un relatif consensus dans notre société sur la nécessité d'agir. A chacun de choisir en fonction de la valeur qu'il accorde à ces besoins. (Source l'Observatoire des inégalités extrait)

La Macif est une entreprise
d'économie sociale.

Construit sur un modèle qui allie bénéfice social et performance économique, le groupe Macif couvre les besoins de près de 5 millions de sociétaires en assurances de biens, assurances de personnes, banque, épargne, crédit et assistance.

Plus d'informations sur macif.fr



LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE

Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Macif agit en qualité d'Intermédiaire en Opérations de Banque pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).